

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

ACCEPTER

APPLICATIONS DE JEUX TÉLÉCHARGEABLES GRATUITEMENT : RESTEZ VIGILANT ! AVEC L'UNAF

Date de publication : 08/06/2020 - Internet/multimédia

Ces applications sont souvent proposées dans une version de base où certains éléments du jeu ne sont pas directement accessibles. Pour progresser plus rapidement, pour franchir de nouveaux paliers ou simplement pour personnaliser son personnage et améliorer son confort ou son expérience de jeu, un contenu additionnel payant peut être régulièrement proposé à l'utilisateur.

Les achats intégrés peuvent se faire :

- soit directement en monnaie réelle,
- soit par des monnaies virtuelles (jetons, pièces d'or qui font elle l'objet de vraies dépenses préalables).

Attention au coût réel des dépenses sur le cycle d'utilisation de l'application car il peut se révéler bien plus important que le coût d'achat. Les mécanismes de l'application peuvent être pensés pour inciter à la dépense. Pourtant dans la quasi-totalité des cas, **ces achats ne sont pas indispensables pour profiter de l'application**. Il n'y a donc pas nécessité de se les procurer.

Depuis 2018, la quasi-totalité des plates-formes de téléchargement d'applications indiquent au moment du téléchargement qu'il s'agit d'une application proposant des achats intégrés.

Il convient d'être particulièrement vigilant lorsque l'application est utilisée par des mineurs. **Des systèmes de blocage des dépenses sont proposés par les smartphones notamment dans le cadre du contrôle parental.**

Nous vous rappelons que votre smartphone a des outils de contrôle. Ainsi dans vos paramètres, vous pouvez désactiver les achats groupés ou encore consulter l'historique d'achats.

Enfin, ne communiquer pas à vos enfants les identifiants qui permettent de faire des achats sur mobile et pour éviter les achats compulsifs, éviter de lier le numéro de votre carte bancaire à une application.

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/applications-de-jeux-telechargeables-gratuitement-restez-vigilant-avec-lunaf>